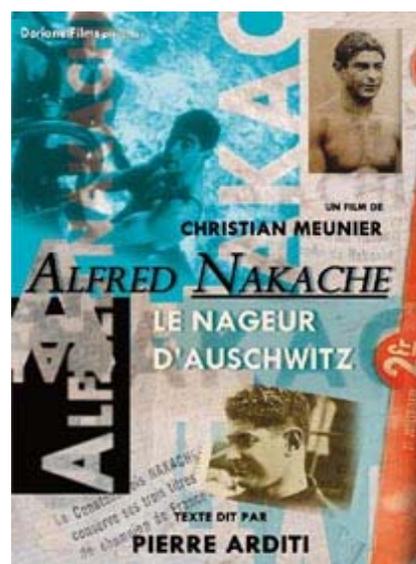
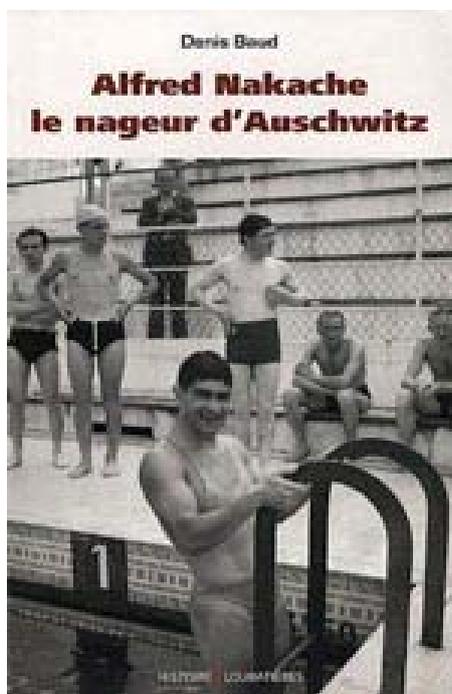


Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz (1915-1983)

Jean-Paul Derai

Historien, Université de Nice UFR STAPS



Ce travail est le fruit de recherches à partir d'archives et d'articles de presse, sur un athlète dont le parcours est étroitement lié à l'Histoire.

Né en 1915 dans une famille juive de Constantine (Algérie), Alfred Nakache constitue un objet d'étude fort intéressant pas seulement pour ses performances sportives mais aussi parce qu'il véhiculait une image de champion, incarnant avant-guerre la grandeur de l'empire français et basculant pendant l'occupation dans un climat d'antisémitisme, dont il ne sortira pas indemne.

De fait, il est un acteur sportif qui fut rattrapé par l'Histoire, sorte d'icône de l'utopie impériale et victime de par ses origines, d'un régime ségrégationniste et antisémite.

Il a donc fait l'objet d'une couverture presse qui mérite d'être étudiée, notamment à travers les quotidiens de l'époque : *L'Auto*, *Paris-soir* et le journal antisémite *Gringoire*.

En effet, de 1936 à 1944 ce ne sont pas moins de 487 articles qui sont consacrés à Alfred Nakache, avec un pic en 1938 et 1939, dates auxquelles le nageur se distingue à l'occasion des championnats de France.

Au-delà du palmarès et des performances réalisées avant et après-guerre par Alfred Nakache, l'Histoire retient le destin d'un homme qui le conduira des bassins olympiques au camp d'Auschwitz III-Monowitz.

Nageur exceptionnel, détenteur de nombreux records, il est aussi l'une des victimes de la politique antisémite du régime de Vichy.

En dépit de sa notoriété et avec la complicité passive du commissariat aux affaires juives, il sera déporté par les Allemands avec sa famille en 1943.

Aidé par une constitution physique exceptionnelle, il résiste aux mauvais traitements et parvient à survivre notamment lors de « marches de la mort ».

Revenu seul des camps, il parvient à se reconstruire et à établir de nouvelles performances à l'occasion des championnats de France de 1946. Sélectionné pour les Jeux olympiques de Londres en 1948, il participa également aux épreuves de water-polo et poursuit parallèlement sa carrière de professeur d'éducation physique débutée en 1939.

Dans les années 50, il fait partie de l'encadrement d'un jeune nageur prometteur, Jean Boiteux.

Depuis sa disparition tragique en 1983, Alfred Nakache a fait l'objet de recherches qui ont abouti à la réalisation d'un film par Christian Meunier et surtout d'une biographie écrite par Denis Baud. Enfin, une exposition a été proposée en 2012 à Toulouse, retraçant son parcours sur les lieux mêmes où il a œuvré et d'où il est parti en direction d'Auschwitz.

Il demeure une des gloires de la natation française: « *le successeur de Jean Taris, le modèle et l'aîné d'Alex Jany et de Jean Boiteux, ses amis toulousains du TOEC* »

Sa jeunesse constantinoise (1915-1932)

Alfred Nakache naît en 1915 dans une famille juive traditionnaliste de Constantine. La famille Nakache, originaire d'Irak, est tout autant attachée aux valeurs républicaines (ordre et mérite) qu'au judaïsme. Il est l'aîné d'une fratrie unie et sportive. Elève discret, il débute la natation vers 10 ans et parvient à surmonter sa peur de l'eau.

Dans la piscine olympique de Constantine, il est repéré par deux officiers français qui louent ses aptitudes physiques et son style « *tout en puissance et peu orthodoxe* ».

Il intègre tout naturellement l'Union nautique puis la Jeunesse nautique de Constantine où il apprécie « *l'esprit de camaraderie et de solidarité* »

Ses débuts en compétition lui laissent un goût amer puisqu'au cours des championnats d'Afrique du Nord, il est disqualifié pour ne pas avoir respecté son couloir.



Devant la piscine Olympique de Sidi M'Cid à Constantine et avec le Coq de l'équipe de France.

Nakache et la place des Juifs en Algérie

Par la suite, cette déconvenue sera vite oubliée puisqu'il enchaîne les bons chronos. Sa première grande victoire (course de 400m en mer) est la Coupe de Noël en 1931, point de départ d'une belle carrière qui l'obligera à quitter l'Algérie pour Paris à la fin de l'été 1933.

En Algérie, conquise en 1830, la promotion sociale de nombreux juifs et la constitution d'une bourgeoisie juive industrielle et cultivée étaient liées aux effets du pacte scellé par la France, au moment du décret Crémieux en 1870, accordant de fait la citoyenneté française aux juifs d'Algérie.

En effet, les juifs d'Algérie ont célébré l'arrivée des Français après la conquête mais cela a bouleversé aussi les réseaux communautaires ancestraux, notamment ceux liés avec les populations musulmanes.

Cependant, aux yeux du colonisateur, « *leur connaissance de la société indigène, leur influence économique et leur sympathie presque générale à l'égard de la France étaient des éléments à prendre en compte* »

Le risque de décomposition sociale des communautés était cependant bien réel, augmentant les tensions entre les communautés juives et musulmanes en Algérie et entretenant un antisémitisme feutré de politiciens parisiens, accusant les juifs d'opportunisme. Thiers propose même d'abroger le décret Crémieux en 1871 qualifié de « *mesure complètement étrangère à la défense nationale* »

Dans une société algérienne composite où les communautés nationales (Français, Italiens, Espagnols, Maltais, Arabes, Berbères) restent très cloisonnées, la population juive fait figure d'apatride.

L'antisémitisme dans la société algérienne

L'antisémitisme algérien s'inscrit dans un cadre général, celui de la *France juive* d'Edouard Drumont, nationaliste et antidreyfusard.

Cet antisémitisme est aussi partagé par les masses arabes qui reprochent aux juifs d'être des profiteurs et des usuriers.

Dans cette société algérienne où la fiscalité a toujours joué un rôle central, les arabes voient naturellement, avec l'aide de la propagande antisémite, les israélites comme seuls responsables de leurs conditions.

Pour les antisémites français, leur grande obsession est de tenir les juifs à l'écart de l'administration publique, véritable filière de la promotion sociale en Algérie.

L'école devient un enjeu et la réponse des consistoires en Algérie est claire: il faut « *être plus français que français* »

Nakache en route vers d'autres horizons commence à se faire un nom

C'est dans ce contexte que Nakache gagne la métropole et notamment Paris où il s'inscrit au Racing Club de France puis en 1937 au Club nautique de Paris.

En 1934, il commence à se faire un nom et termine 2^e du 100m nage libre derrière Jean Taris, ce qui lui vaut d'être sélectionné dans l'équipe de France. Il ne pourra participer aux championnats d'Europe car il n'est pas éligible puisque français né « hors du sol français ».

Sa carrière décolle véritablement en 1935 quand il décroche la médaille d'or aux championnats de France dans l'épreuve du 100m nage libre. C'est alors le début d'un long palmarès en 100m et 200m nage libre, en 200m et 400m nage libre, en papillon et en relais.

Dans un contexte de développement de l'antisémitisme, Alfred Nakache répond par de nouvelles performances, ignorant ses détracteurs antisémites qui vocifèrent dans *Gringoire*.

En 1935, Alfred Nakache se rend à Tel-Aviv pour participer aux Iles Maccabiades, c'est-à-dire les Jeux olympiques pour les athlètes israélites.

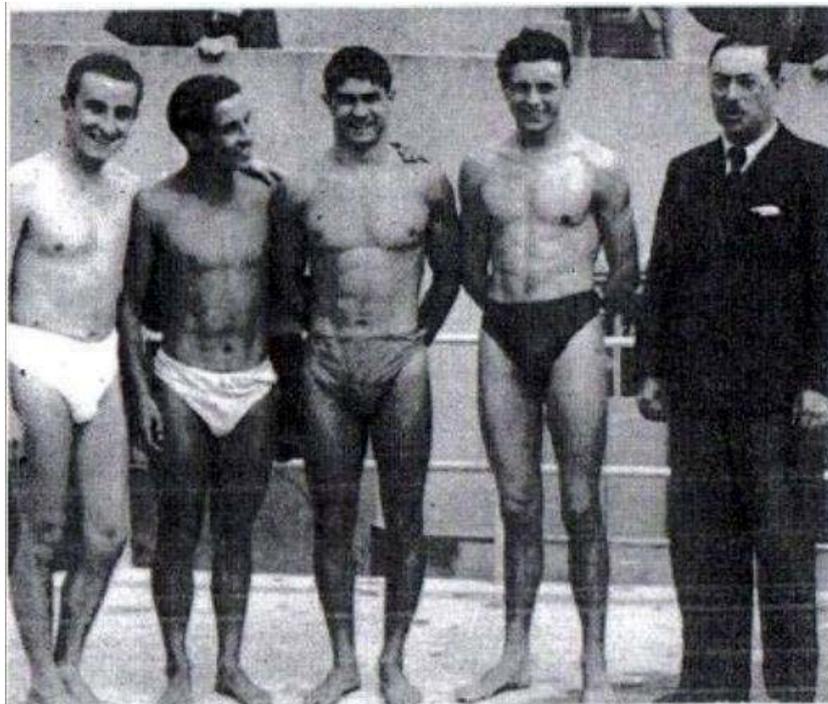
Les Jeux de Berlin : un dilemme au regard de l'homme et de la nation

En 1936, aux rencontres préparatoires des Jeux olympiques (JO) de Berlin, Nakache s'illustre en battant le record d'Europe du relais 4x200m au côté de Jean Taris, René Cavalero et Diener.

Le Front populaire décide, après avoir hésité, d'envoyer une délégation aux Jeux de Berlin.

Dans un contexte particulier en tant qu'athlète juif, Nakache participe aux JO de Berlin, terminant 4^e du relais 4x100m, devant l'Allemagne.

En France, malgré la place de 4^e, le fait de terminer devant l'Allemagne est en soi qualifiée de victoire.



Equipe de France du Relais 4x200 qui termina à la quatrième place aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936

De gauche à droite Jean Taris, René Cavalero, Alfred Nakache (locomotive de l'équipe), Christian Talli en compagnie de leur entraîneur Georges Hermant.

L'Empire toujours présent

Malgré la 9^e ordonnance datant du 5 juillet 1942, Nakache n'est pas concerné et se rend même en Afrique du Nord du 5 au 13 septembre 1942, pour une tournée pendant la semaine impériale.

La presse relate ce déplacement en mentionnant que le « *Constantinois compte de reposer chez lui en Algérie* »

Bref, la presse a tendance à propager l'idée impériale entre 1940 et 1942, afin de glorifier la « *régénération de la France nouvelle rêvée par Vichy, virilisée par la pratique sportive et par ses colonies* »



L'exemple Alfred Nakache vu par la revue du Commissariat général à l'éducation gymnique et sportive :

l'exemple d'Alfred Nakache

- Nakache est présenté dans la revue du CGEGS comme un **modèle d'intégration** des nageurs d'Afrique du Nord. Son exemple, démontre :
« l'appui que les sportifs de l'Empire sont susceptibles d'apporter au sport métropolitain et aussi la place que la natation nord-africaine s'est justement acquise, après de longues années de travail et d'efforts dans la natation sportive française, dont elle constitue désormais le plus ferme soutien »
- Revue CGEGS n°5, octobre 1942



La revue le présente en effet tel un « modèle d'intégration », un apport au sport métropolitain, masquant encore volontairement ou involontairement le statut spécial du « nageur », encore protégé par Jean Borotra, en dépit de son « statut » de Juif.

De Paris à Toulouse : un départ forcé

Nakache, licencié au CN de Paris, est fréquemment victime d'injures racistes et antisémites, dénotant une aggravation du climat et libérant certaines paroles.

En 1937, il effectue son service militaire à Paris et ne tarde pas à se marier avec Paule, également juive.

Tous deux embrasseront le métier de professeur d'éducation physique à l'Ecole Normale supérieure d'éducation physique.

Mobilisé en Algérie au moment de la « drôle de guerre », il subit à nouveau les injures antisémites dans la débâcle générale.

Sous le régime de Vichy, l'abolition du décret Crémieux et l'application du statut des juifs le prive de sa nationalité et lui interdit l'exercice de son métier. En janvier 1941, fuyant Paris, il se réfugie à Toulouse en zone libre où il rejoint le club des Dauphins du TOEC à Toulouse.



Dans la presse de l'époque, Nakache fait figure de modèle et fait l'objet d'une couverture presse plutôt conséquente au regard de son potentiel sportif.



Nakache à la Une de *Paris Match* (21 juillet 1938)

Nager pour résister

A Toulouse et malgré la politique antisémite affichée par le régime, dans un contexte où l'Exposition « la France et le Juif » a selon Paris-Soir, « le seul souci de montrer au public français le rôle néfaste des juifs, des termites envahissant notre pays », Nakache semble épargné alors que nul n'ignore qu'il est d'ascendance juive.

De fait, de juillet 1940 à novembre 1942, l'Etat français tente de développer l'idée d'un « vichysme colonial » incarné par la réalisation de manifestations sportives de propagande impériale, telle que la « tournée Borotra » de mai 1941.

Dans son ensemble, la presse aime à rappeler l'exemplarité de Nakache « ce français » qui bat le record du monde des 200m brasse à Marseille, bien que le second statut des juifs devrait logiquement l'exclure des bassins.

Le quotidien « *L'Auto* » va même au de là en le félicitant à la Une. « *Nakache, vous êtes un exemple et vos performances nous diront votre valeur* » « *Votre performance est le symbole de la vie où tout s'obtient par le courage* »

La politique sportive sous Vichy

L'idéologie sportive de Vichy se concentre sur la rénovation du pays par le sport et le rétablissement de l'ordre contre la démocratie.

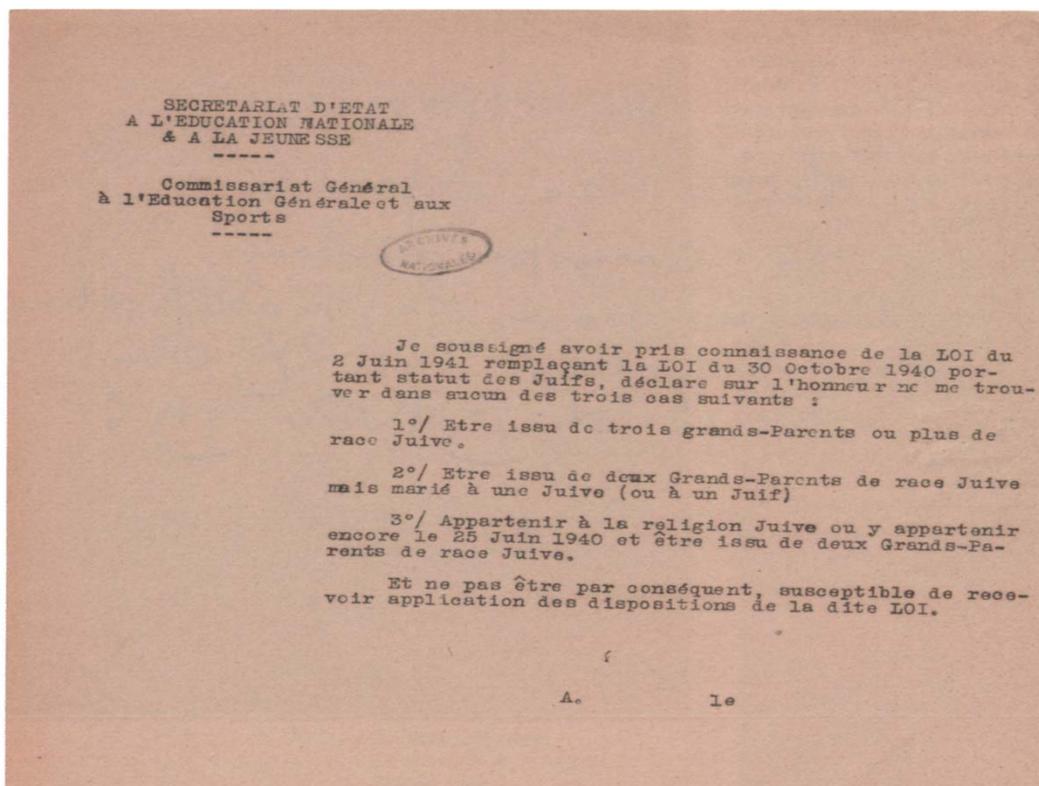
Le sport doit participer à la « Révolution nationale » avec pour but de :

- Forger des hommes nouveaux à partir d'une politique sportive visant à redonner le goût de l'effort.
- Réactiver le sentiment patriotique.

Pour le Maréchal Pétain, les pratiques sportives doivent permettre de « *mener à bien la mission de faire une jeunesse robuste à l'âme bien trempée et de replacer le pays au rang des grandes nations sportives* »

La logique d'endoctrinement se traduit par le serment de l'athlète qui est prononcé pour la première fois le 29 avril 1941: « *Je promets sur l'honneur de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté pour devenir meilleur et servir ma patrie* »

Afin de pouvoir poursuivre une carrière de sportif de haut niveau, Vichy s'emploie à purger tout sportif susceptible de contrecarrer ses desseins idéologiques. A ce titre, une attestation de non ascendance juive est demandée par le Commissariat Général à l'Education et aux Sports.



Modèle de déclaration à remplir pour intégrer un club sportif
Collections Archives Nationales (1940-1944)

Nakache, un nageur protégé jusqu'en 1942

Les performances de Nakache ne passent pas inaperçues notamment aux yeux du régime et du Commissaire Général à l'Education Générale et Sportive, incarné par Jean Borotra de juillet 1940 à avril 1942. Il semble même que le nageur soit protégé par l'ancien tennisman connu comme étant l'un des « Quatre mousquetaires ». Ce dernier sera renvoyé sous la pression des Allemands et déporté pour son manque de zèle dans la « nazification » du sport français.

De son côté, Nakache conforté par ses soutiens, se rapproche aussi de l'Armée juive, organisation sioniste dont les membres seront entraînés dans son propre gymnase de 1941 à 1943.

Au lendemain de la guerre, Nakache renouvèlera son soutien à cette organisation en cachant des armes destinées au futur Etat d'Israël.

DANS LES CHAMPIONNATS DE NATATION DE Z. N. O.

Nakache veut tout gagner...

peut-être est-ce Pallard qui l'empêchera de réaliser l'exploit!

Cavallero, Desbonnets et Dino Cecchin sont également capables de l'inquiéter sérieusement

Les 5.000 du Refe
L'équipe du " vont à une



Pallard le mieux placé

On a beaucoup parlé ces derniers temps de Dino Cecchin. Ce jeune nageur d'origine italienne, a réalisé des performances qui l'ont fait comparer à Taito.

D'après nos renseignements, Cecchin a une classe certaine, mais son style n'est pas trop définitif. C'est pourquoi nous pensons que Roland Pallard sera le nageur le plus dangereux après Nakache.

Pallard est un garçon sur lequel les plus grands sportifs ont mis les yeux. Il a joué de maître dans les derniers championnats de France et dans ceux de la région. Il est considéré comme le favori.

Enfin, il faut mentionner Cavallero, Desbonnets et Dino Cecchin, qui sont également capables de l'inquiéter sérieusement.

Y. KEDROFF.
(Lire la suite page 1, au rubrique Natation)

Le sourire victorieux de Nakache

FRANÇOISE LETELLIER PEUT BATTRE SIMONE GA

Journal L'Auto, 14 août 1941

NAKACHE a battu le record d'Europe

Paris Soir 17/2/42

du 100 mètres brasse

TOULOUSE, 15 Février.

A l'occasion du tournoi d'hiver de natation, une assistance nombreuse était présente à la piscine d'hiver du parc municipal des sports.

Bien entraîné, Nakache, utilisant toujours la brasse papillon, fait un excellent départ et passe aux 50 mètres en 30 sec. 6/10. Il réussit à abaisser son propre record d'Europe des 100 mètres brasse à 1 m. 8 s. 6/10 et approche de 8/10 le record du monde.

Mlle Lagarde, de Toulouse, bat le record des Pyrénées des 100 mètres dos en 1 m. 34 s. 4/10.

Paris Soir, 17 février 1942

Sur le plan régional, dans les Ligues qui sont également des organismes ad-

NOS CHAMPIONS



ALFRED NAKACHE
né à Constantine le 18-11-1915 (T.O.E.C.)

- Champion de France des 100 mètres nage libre 1935-1936-1937-1938
- Champion de France des 200 mètres nage libre 1937-1938
- Champion de France des 200 mètres brasse 1938
- International Natation et Water-Polo 1934-1935-1936-1937-1938-1939
- Recordman de France et d'Europe 100 et 200 mètres brasse
- Recordman du monde 200 mètres brasse

Tous les sports, n°2 du 12 juillet 1941



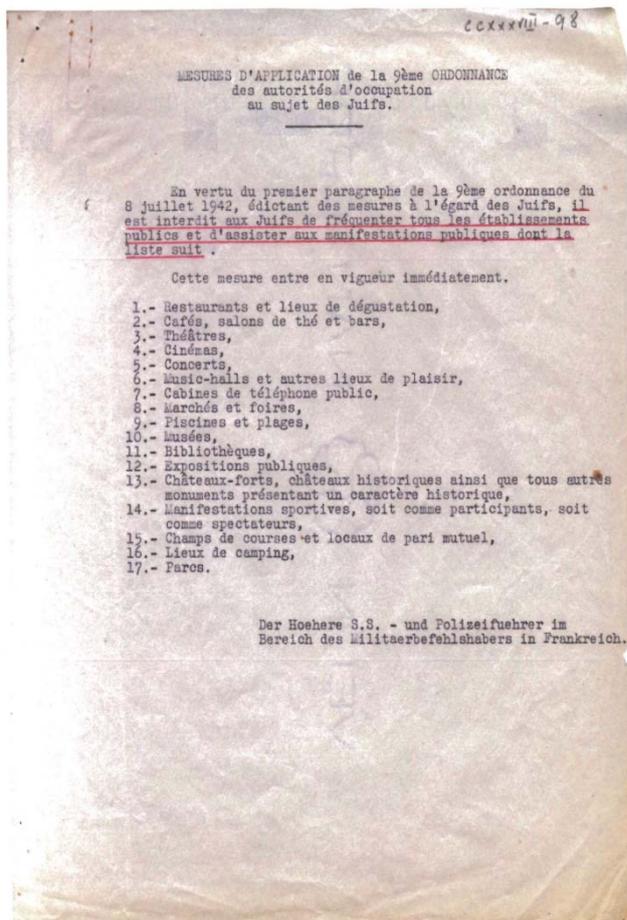
Journal L'Auto, 7 juillet 1941

A l'heure du refoulement colonial, des rafles et d'un antisémitisme assumé

C'est seulement à partir d'avril 1942, correspondant à l'arrivée de Joseph Pascot et surtout de Pierre Laval, qu'une conception plus dirigiste du sport et surtout plus antisémite émerge.

Après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, on assiste comme le note justement Stanislas Frenkiel, à un « *refoulement impérial* ». Les champions d'Afrique du Nord tels que Nakache, Ben Barek ou Marcel Cerdan sont de moins en moins médiatisés.

De fait, avec l'occupation de la zone Sud, le sabordage de la flotte à Toulon, le régime de Vichy devient progressivement selon Lalourandie, un « *Etat milicien terroriste* ». La législation allemande viendra compléter par la suite l'arsenal législatif français, notamment à travers la 9^e ordonnance.



► 9^e ordonnance allemande interdisant aux Juifs de fréquenter les établissements publics.
France, 8 juillet 1942.

Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC.

Nakache licencié au TOEC

A Toulouse, au côté de sa fille et de sa femme, Nakache s'entraîne sous la direction d'Alban Minville. Chaleureusement accueilli, il réalise de très belles performances, notamment 5 médailles d'or aux championnats de France, et surtout des records d'Europe et du Monde en 200m brasse papillon.

Il s'y sent relativement en sécurité, soutenu par des dirigeants du TOEC, de la Fédération mais également des responsables de l'Eglise locale.

Ses succès sportifs et les soutiens dont il dispose vont être balayés dans un premier temps par la presse antisémite, particulièrement virulente en Algérie, mais surtout après l'invasion de la zone sud, où les menaces croissent.

Le régime de Vichy emboîte le pas aux autorités allemandes et interdit à Nakache de participer aux championnats de France en 1943.

Nakache seul face à son destin: le début de la descente aux enfers

A Toulouse, désormais sous pression allemande et de la milice, Nakache voit ses illusions voler en éclat lorsqu'il est en effet banni des bassins, provoquant une vague de solidarité et le boycott de 26 nageurs du TOEC et même d'un rival lyonnais, Lucien Zins.

Très remontée, la FFN adresse un blâme au TOEC et nomme un nouveau Président. Depuis l'arrivée du nouveau Commissaire, le Colonel Pascot, les dirigeants sportifs sont choisis par le pouvoir vichyste et non plus élus.

La presse, notamment incarnée par Jacques Cartonnet, père d'un nageur du TOEC, multiplie les appels à l'exclusion des athlètes juifs et exhorte les Toulousains à rejoindre la Milice.

Le 20 décembre 1943, le couple Nakache est interpellé à son domicile et la petite Annie remise à une institution municipale. Probablement dénoncé par un milicien, Alfred Nakache et sa famille sont transférés à Drancy puis à Auschwitz par le convoi 66 le 20 janvier 1944.

Nakache et Young à l'épreuve du camp d'Auschwitz III

Dès leur arrivée au camp, Paule et Annie y sont gazées. Nakache parvient à survivre grâce à ses aptitudes physiques et au fait qu'il ait été reconnu par un officier allemand. Victime d'humiliation et de mauvais traitements, il parvient tout de même à rester en vie et à défier les nazis qui l'oblige à nager dans un espace de rétention d'eau sale. A l'insu des gardes, il parvient même à se baigner à Auschwitz, ce qui lui valut le surnom du « nageur d'Auschwitz ».

Denis Baud estime que l'espoir de retrouver sa famille l'a certainement aidé à survivre.

A Auschwitz, Nakache se lie d'amitié avec un personnage qui a eu un parcours quasi similaire au sien puisqu'il s'agit de Victor « Young » Perez, juif français d'origine tunisienne et champion du monde de boxe en poids mouches à seulement 20 ans. Young, tout autant populaire que Nakache en France, représentait la grandeur de l'Empire colonial français.

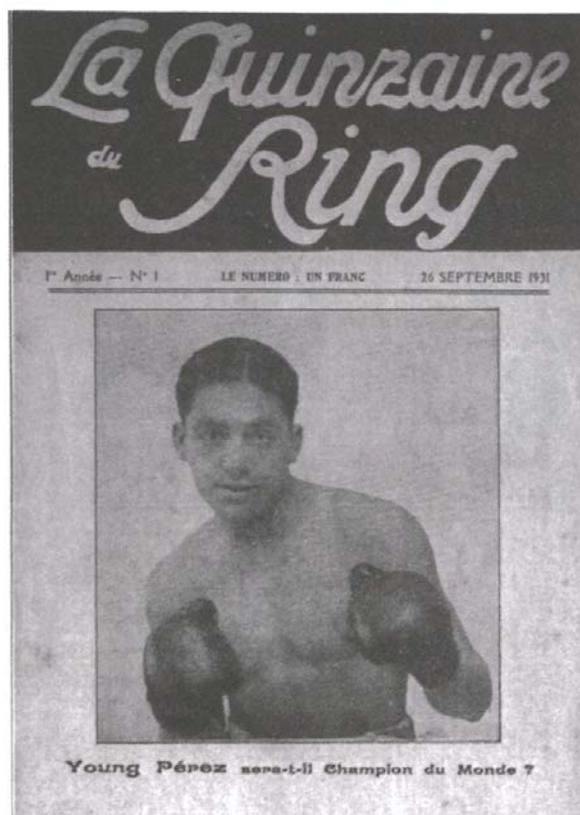
Le destin de Young fut tragique puisqu'il ne revint pas des camps. Le 22 janvier 1945, il est fusillé par un garde allemand durant les « marches de la mort ».

Nakache et Victor « Young » Perez : des sportifs reconnus mais aux destins croisés



▲ Portrait dédié au boxeur Young Perez.

Coll. Musée national du Sport, Paris.



Victor Young Perez, champion du monde en octobre 1931, pose un problème, car Perez est de nationalité tunisienne et c'est en tant que Français qu'il a remis son titre en jeu...! Mais c'est en tant que juif que Young Perez mourra en déportation. D'autres champions juifs d'Afrique du Nord, Alphonse Halimi, Robert Cohen (boxe) mettront le pays à l'honneur.

Le retour du champion rescapé et la poursuite de sa carrière

A l'approche de l'Armée rouge, Nakache est aussi déplacé à Buchenwald et parvient à survivre aux « marches de la mort ». Libéré le 11 avril 1945, il ne se précipite pas pour rentrer en France et prend la direction d'un hôpital de campagne pour aider les plus faibles.

A la Libération, alors que tous imaginaient la disparition du champion, la municipalité toulousaine décida de renommer la piscine du nom d'Alfred Nakache.

De retour à Toulouse, ses collègues sont médusés par sa faculté pour rebondir malgré la perte de sa famille et les épreuves liées à ses conditions de détention. Au lendemain de la guerre, il ne pèse en effet qu'une quarantaine de kilos. Il reprendra également son métier de professeur d'Education physique (EPS) et demeurera longtemps à Toulouse avec sa nouvelle femme.

Avec volonté et détermination, il retrouve le haut niveau et parvient à être champion de France et co-recordman du monde au relais 3x100m en 1946.

Sélectionné pour les JO de Londres en 1948, il réussit même à intégrer l'équipe de France en water-polo.

Une fin de carrière placée sous le signe de la transmission

A Toulouse, sa carrière se termine dans les années 50 et se poursuit en tant que Professeur d'EPS à l'Université de Toulouse et entraîneur notamment d'une jeune figure montante de la natation française, Jean Boîteux, qui deviendra par la suite champion olympique à Helsinki.

Le 4 août 1983, retiré depuis quelques années dans le sud de la France, il meurt d'un malaise dans le port de Cerbère, effectuant son kilomètre quotidien de natation.

Sur sa tombe, Nakache avait demandé à ce qu'on inscrive les prénoms de Paule et Annie, sa femme et sa fille, disparues à Auschwitz.

Aujourd'hui, il existe en France plusieurs piscines qui portent le nom de cet illustre nageur. L'Etat d'Israël lui a décerné à titre posthume en 1993, le trophée du Grand exemple au Musée du sport juif international. En accord avec sa famille, le meeting international Alfred Nakache a été créé pour honorer sa mémoire.

Conclusion

Alfred Nakache fut un homme qui a poussé sa passion à fond et a réalisé des performances remarquables, notamment son record du monde du 200m en brasse papillon réalisé en 1941.

Aveuglé par ses performances et adulé par le public, il ne semble pas affecté personnellement par la montée de l'antisémitisme, en dépit du statut des Juifs et de la 9^e ordonnance allemande.

Mais, malgré ses soutiens, il ne peut rien contre la machine allemande, la presse antisémite et le régime de Vichy qui le condamne avec sa famille à la déportation.

Personnage fort et attachant, discret et modeste, Nakache va être victime d'un Etat ségrégationniste et antisémite, qui se fera complice de l'arrestation du champion.

Décrit avant-guerre comme l'enfant de la terre chaude d'Afrique, il est alors le symbole de la réussite de l'empire colonial français.

Mais dès 1942, Nakache doit être oublié aux yeux de la presse collaborationniste. Il est l'objet d'un véritable acharnement de cette presse et de certains spectateurs qui demandent son exclusion des bassins. Ainsi lit-on ces mots dans la revue Revivre en janvier 1943 au sujet de Nakache : « *il conviendrait de lessiver du sport français la classe mercantile par laquelle l'esprit juif dans toute sa cupidité et son hypocrisie le maintien dans la fange* »

Face à cela, Nakache continuera à nager jusqu'au bout car à ses yeux, nager, c'est résister.

Son retour à la compétition après une période aussi traumatisante que la déportation montre réellement toute l'étendue du personnage.

BIBLIOGRAPHIE

Ayoun, Richard et Cohen, Bernard, *les Juifs d'Algérie. Deux mille ans d'histoire*, J.-C Lattès, Paris, 1982.

Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République. Théoriciens et théories scolaires de la « Révolution nationale »*, Flammarion, Paris, 2000.

Baud, Denis, *Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz*, collection Histoire, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2009.

Meunier, Christian, *Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz*, dit par Pierre Arditi, Zagarianka production/Dorianne films, 2011, documentaire 52 minutes.

Frenkel, Stanislas, *Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan et Alfred Nakache: icônes impériale dans la presse métropolitaine (1936-1944)*, in *Staps*, 2008/2 (n° 80), pp. 99-113.

Patrick Clastres et ali., *Des J.O de Berlin aux J.O de Londres (1936-1948), Le sport européen à l'épreuve du nazisme*, Mémorial de la Shoah CDIC, Paris, 2011.426p.

Le Monde, *D'un sport à l'autre*, le 6/08/1983.

Le Monde, *Quand on faisait du sport sous l'Occupation*, 23/09/1995

La Dépêche du Midi, *Exposition Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz*, le 15/07/2012.

Nakache à la Une de Match (21 juillet 1938)

Revue CGEGS, octobre 1942

Journal L'Auto, 7 juillet 1941

Le Petit Parisien, 4 août 1938

Le site : www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaCulture/alfred_nakache.html